



Serving
GOVERNMENT,
Serving
CANADIANS.

APPEL DE PROPOSITIONS

ÉTUDE SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES et la VIOLENCE FONDÉE SUR LE SEXE au Canada

Numéro sans frais: 1-877-413-4790

Code d'accès : 453 729 4

Conférence des soumissionnaires
Décember 2018



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada

BIENVENUE

Bonjour et bienvenue à la conférence des soumissionnaires pour discuter de l'appel de propositions pour l'étude sur l'égalité des sexes et la violence fondée sur le sexe au Canada. J'aimerais vous présenter l'ordre du jour publié, qui résume la structure de cette réunion et les principaux points de discussion.

Nous vous demandons de désactiver la sonnerie (*6) sur votre téléphone et d'utiliser l'option de clavardage pour indiquer que vous souhaitez poser une question au cours de la partie questions / réponses de la présentation.



ORDRE DU JOUR

- INTRODUCTION DU PANELLISTE
- APERÇU DES EXIGENCES
- APERÇU DE L'APPEL DE PROPOSITIONS
- EXAMEN DE L'APPEL DE PROPOSITIONS POUR ÉTUDE SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES (ES) ET LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE SEXE (VFS)
- PUBLICATION DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES
- MOT DE LA FIN

INTRODUCTION DU PANELLISTE

Condition féminine Canada (CFC) :

Pierre Turcotte, Gestionnaire, Recherche

Beth Dunning, analyste principale de recherche

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

Jonathan Vinet, Gestionnaire, Division des sciences
de la vie et de la terre

April Campbell, autorité contractante

APERÇU DES EXIGENCES

- Synthèse des connaissances ou d'étude sur l'égalité des sexes (ES) ou la violence fondée sur le sexe (VFS) au Canada.
- Les propositions doivent s'attaquer à des lacunes dans les connaissances à propos de populations clés, incluant:
 - les populations autochtones, les femmes et les filles, les hommes et les garçons, les lesbiennes, gai, bisexuels, transgenres ou personnes non-binaires, queer ou bi-spirituelles (LGBTQ2), les minorités visibles, les gens vivant dans les communautés rurales, du nord ou isolées, les individus handicapés, les nouveaux arrivants, les jeunes et les enfants, ainsi que les aînés.

APERÇU DES EXIGENCES

- **Domaine de recherche #1: VFS** – incluant, mais non seulement, les thèmes suivants :
 - Prévention de la VFS
 - Aides aux personnes survivantes et aux familles
 - Promotion de systèmes de justice réceptifs
- Lien avec les piliers de *Il est temps : Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe*.
- Reconnaisant qu'il existe des lacunes en matière de recherche en dehors de ces piliers, le Canada acceptera des propositions sur d'autres thèmes propres à la VFS.

APERÇU DES EXIGENCES

- **Domaine de recherche #2: ES** –en se limitant aux thèmes suivants :
 - Participation et prospérité économiques
 - Participation au pouvoir et à la vie démocratique
 - Éducation et développement des compétences
 - Réduction de la pauvreté, santé et bien-être
 - Accès à la justice
- Lien avec les piliers du Cadre des résultats relatifs aux sexes.
- Étant donné leur caractère exhaustif, les propositions **doivent** être liées à l'un de ces domaines.

APERÇU DES EXIGENCES

Recherche dirigées par des Autochtones ou créées conjointement avec des Autochtones

CFC souhaite tout particulièrement accepter des propositions de recherche dirigées par des Autochtones ou créées conjointement avec des Autochtones et liées aux domaines de recherche sur l'ES ou la VFS.

- La recherche proposée doit répondre aux besoins cernés par les collectivités autochtones.
- Les soumissionnaires doivent répondre aux critères d'évaluation propres aux propositions autochtones.

APERÇU DES EXIGENCES

Services optionnels

Selon les résultats du premier contrat, les entrepreneurs pourraient, à l'entière discrétion du Canada, mener des travaux supplémentaires pour étayer davantage la solution désignée

- Les soumissionnaires sont invités à inclure toutes les options de soutien supplémentaire dans leur proposition.
- Les services supplémentaires identifiés dans la proposition ne seront pas évalués.

APERÇU DES EXIGENCES

Produits livrables

- Les réalisations attendues prendront la forme d'un rapport qui inclura, sans se limiter à ces éléments, l'approche adoptée par la partie contractante, la portée et la méthodologie, les résultats et l'analyse.
- Le droit d'auteur sur tout ce qui est conçu, développé, ou produit en vertu des travaux prévus par le contrat, appartiendront à l'entrepreneur.
- CFC peut communiquer au public les résultats du rapport, de l'étude ou de la recherche au moyen d'un ou de plusieurs mécanismes, y compris le site Web de CFC (p. ex. : Centre du savoir).

APERÇU DE L'APPEL DE PROPOSITIONS (AP)

- L'AP est une sollicitation compétitive en plusieurs étapes qui recherche des idées détaillées, les méthodes et des approches (solutions) pour traiter les priorités et les lacunes prédéfinies.
- Les organisations et l'industrie présentent des solutions potentielles tenant compte des priorités et des lacunes en présentant des propositions qui répondent à l'AP.
- Un ou plusieurs contrats peuvent être attribués pour répondre à la même priorité ou lacune selon le mérite potentiel des solutions semblables ou différentes proposées par les soumissionnaires.

APERÇU DE L'APPEL DE PROPOSITIONS (AP)

- Les approches, les méthodologies et l'expertise technique sont propres à chaque solution proposée.
- Les propositions sont évaluées dans une perspective large pour permettre une grande variété de solutions.
- Le processus de sollicitation mène à la création d'un bassin de propositions présélectionnées parmi lesquelles le Canada *peut* choisir de décerner des contrats.
- Le choix de l'octroi d'un contrat se fait sur la base de paramètres qui sont aussi très larges et conçus pour inclure la capacité d'exploiter des enjeux nouveaux ou émergents.
- L'AP ne garantit pas l'octroi d'un contrat.

APERÇU DE L'APPEL DE PROPOSITIONS (AP)

APPEL DE PROPOSITIONS

Les fournisseurs sont invités à présenter des propositions en réponse à des priorités ou à des lacunes du savoir prédéfinies.

- Engagement (lettre d'intérêt, rapport de rétroaction)
- Publication au moins 40 jours sur achatsetventes.gc.ca
- Conférence des soumissionnaires
- Modifications à l'appel de propositions, questions et réponses

ÉVALUATION

Les propositions sont évaluées en fonction des exigences obligatoires et des critères cotés.

- Obligatoire = réussite ou échec
- Note de passage minimale de 60 %
- Création d'un bassin de propositions présélectionnées
- Liste de propositions présélectionnées publiée sur achatsetventes.gc.ca

SÉLECTION

Les propositions sont évaluées davantage par le comité de sélection en fonction de nombreux paramètres publiés.

- Conformité aux priorités ministérielles et celles du gouvernement du Canada
- Conformité au document « *Il est temps : la stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe* » ou le **Cadre des résultats relatifs aux sexes**
- Complète d'autres initiatives financées par le Canada*
- Concorde avec les enjeux opérationnels et stratégiques émergents*

* Peut comprendre d'autres propositions présentées dans le cadre de l'AP, ou des questions soulevées par les médias, des groupes d'intérêt spéciaux ou d'autres ministères, qui sont tous inconnus au moment de la publication de l'AP.

APERÇU DE L'APPEL DE PROPOSITIONS (AP)

PROCESSUS D'ATTRIBUTION DES CONTRATS

Le fournisseur doit achever ce processus avec succès avant la fin de la période de validité des soumissions. Dirigé par l'autorité contractante.

Étape 1 : Élaborer un Énoncé des travaux (ET) basé sur la proposition d'étude. Dirigé par le chargé de projet (CP).

Étape 2 : Négocier les coûts d'après la proposition d'étude et l'ET amélioré. Dirigé par l'autorité contractante (AC).

Étape 3 : Obtenir les certifications manquantes et l'information additionnelle (partie 6)
Déterminer le besoin de modalités additionnelles (p. ex. sécurité, vie privée) au besoin
Dirigé par l'autorité contractante (AC).

APERÇU DE L'APPEL DE PROPOSITIONS (AP)

ADMINISTRATION DES CONTRATS

Exécution et gestion des contrats, y compris des modifications aux contrats

Avis d'attribution de contrat publiés sur achatsetventes.gc.ca (AC).
Clause sur les biens et services optionnels (AC)
Autorisation de travail (CP)
Suivre et surveiller les dépenses (CP/AC)
Accepter ou refuser les produits livrables (CP)
Publication du résumé sur le site Web de Condition féminine

Partie 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- La valeur de la proposition individuelle ne doit pas dépasser 1 000 000,00 \$, y compris les taxes applicables.
- Le budget total est de 5 000 000,00 \$, y compris les taxes applicables.
- Les biens et services optionnels et périodes d'option ne sont pas financés; les fonds sont engagés seulement à l'application de la clause.
- Les soumissionnaires doivent être canadiens; les accords commerciaux ne s'appliquent pas.
- Les soumissionnaires doivent indiquer si les travaux seront réalisés dans une région faisant l'objet d'une revendication territoriale globale ou une région concernée par un traité moderne.

Partie 2 - INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

- La période de validité des soumissions passe de 60 jours à six mois.
 - Cela assure que les soumissions demeurent valides pendant le processus d'attribution des contrats, qui peut prendre plusieurs mois.
- Les propositions doivent être présentées, comme il est prévu, à l'Unité de réception des soumissions de SPAC, indiquée dans l'AP. Les propositions soumises directement à Condition féminine seront rejetées.
- Les communications doivent se faire seulement avec l'AC.
 - Les questions peuvent être posées jusqu'à 10 jours ouvrables avant la date de clôture de l'AP.
 - Les questions et les réponses du Canada seront publiées sur le site Web achatsetventes.gc.ca dans les deux langues officielles.

Partie 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES PROPOSITIONS

- Décidez comment vous présenterez votre proposition : en format électronique moyen de postel ou en copie papier à l'Unité de réception des soumissions.
- Relisez l'article 08 des **Instructions générales 2003** pour les détails sur la soumission des propositions.
- La proposition doit fournir assez d'information pour que l'équipe d'évaluation puisse l'évaluer.
- L'équipe d'évaluation tiendra compte de l'information dans la proposition seulement; les hyperliens ne seront pas examinés.

Partie 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES PROPOSITIONS

- Les soumissionnaires doivent démontrer clairement et de façon suffisamment détaillée comment ils remplissent tous les critères.
- Les soumissionnaires doivent suivre avec exactitude les instructions.
- La proposition financière doit être présentée comme un document distinct.
- L'information financière doit correspondre à la structure de répartition du travail décrite à la partie 4.

Partie 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES PROPOSITIONS

- Les soumissionnaires sont invités à relire les **principes des coûts contractuels 1031-2** pour une description des coûts admissibles.
- Les attestations doivent être soumises séparément.
- Un tableau de conformité est ajouté à la partie 4 pour aider les soumissionnaires à respecter les exigences de soumission des propositions.

Partie 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION

- L'équipe d'évaluation sera composée de représentants du Canada et d'experts externes.
- Les exigences obligatoires sont évaluées selon le principe de la réussite ou de l'échec.
- Si une exigence obligatoire n'est pas remplie, la proposition du soumissionnaire est rejetée.
- Si les exigences obligatoires sont remplies, la proposition passe à l'étape des critères cotés et est évaluée comme il est prévu.
- Les propositions doivent obtenir une note d'au moins 60 sur un total possible de 100 points.

Partie 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION

- La proposition financière sera évaluée pour déterminer :
 - si le budget maximal a été dépassé;
 - si des coûts prévus sont jugés non admissibles, selon les principes des coûts contractuels 1031-2.
- Si le budget maximal est dépassé, la proposition est rejetée.
- Des précisions peuvent être demandées au sujet des coûts mentionnés.
- Les propositions seront classées selon leur note technique, jusqu'à l'allocation du budget global de 5 M\$, et formeront le bassin de propositions présélectionnées.

Partie 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION

- Le comité de sélection sera formé de représentants du Canada.
- Le comité de sélection évaluera les propositions en fonction de critères prédéfinis pour savoir si elles :
 - concordent avec les priorités du gouvernement du Canada;
 - concordent avec le document « *Il est temps : Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe* » ou les piliers du prochain Cadre des résultats relatifs aux sexes;
 - complètent d'autres initiatives financées par le Canada;
 - tiennent compte des nouveaux problèmes opérationnels et stratégiques;
 - peuvent concorder avec d'autres propositions présentées.

Partie 4 – MÉTHODE DE SÉLECTION

- Les propositions aux meilleures notes suivront le processus d'attribution des contrats.
- Aucune garantie d'obtenir un contrat.
- Si la proposition ne se rend pas au bout du processus d'attribution des contrats, elle sera jugée non conforme et sera rejetée.
- Des contrats peuvent être attribués jusqu'à ce que le budget de 5 M\$ soit dépensé.

Partie 4 – QUESTIONS

Place aux questions sur les méthodes d'évaluation et les critères attachés.



Partie 6 - ATTESTATIONS/RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Trois attestations doivent être présentées avec la proposition :
 - Intégrité – Déclaration d’infractions criminelles (le cas échéant);
 - Soumissionnaire canadien;
 - Contenu canadien 80%.
- Les attestations à présenter avant l’attribution du contrat seront requises pendant le processus d’attribution des contrats.

Partie 6 - ATTESTATIONS/RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Renseignements supplémentaires :
 - le numéro d'entreprise-approvisionnement (NEA) (pas de contrat sans NEA);
 - lois applicables (choix du soumissionnaire);
 - représentant juridique;
 - emplacement des services.

Partie 7 – ÉBAUCHE DES CLAUSES DE CONTRAT SUBSÉQUENT

- Représente les modalités qui peuvent figurer au contrat.
- Des clauses précises seront établies seulement une fois la proposition et les exigences additionnelles connues.
- Négociées dans le cadre du processus d'attribution des contrats.
- Un modèle d'Énoncé des travaux est fourni à titre indicatif.
- La base de paiement sera déterminée d'après la proposition, la proposition financière et l'Énoncé des travaux amélioré.
- Le Canada peut accepter la proposition en tout ou en partie.

PUBLICATION DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES

- La résumé de la conférence donnée aujourd'hui sera publiée sur le site Web achatsetventes.gc.ca en tant que pièce jointe à l'appel de propositions.
- Les questions et réponses seront aussi publiées en tant que modification à l'appel de propositions.
- S'il y a divergence entre ce qui est dit aujourd'hui et les documents écrits à venir, les documents écrits prévalent.
- Les documents seront publiés dans les deux langues officielles.

QUESTIONS?

Autres questions, commentaires ou préoccupations?

Pour d'autres questions, s'il vous plait contacter:

april.Campbell@tpsgc-pwgsc.gc.ca



RÉFÉRENCES

Rapport sommaire des commentaires

<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-18-00854149>

1031-2 Principes des coûts contractuels

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/1031-2/6>

Guide des approvisionnements, Chapitre 10 – Coûts et profits

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-approvisionnements/section/10>

2003 – Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/23>

MOT DE LA FIN

Au nom de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, nous vous remercions de votre participation aujourd'hui. Nous espérons que vous participez en grand nombre. J'aimerais aussi prendre l'occasion pour remercier CFC pour nous donner l'opportunité de travailler avec eux sur ce projet innovateur.

